

veuve de bonne heure et s'occupa de l'éducation de son fils unique, appelé aussi Guy. « Or, dit La Mure, Guillaume de Saint-Haon, étant aussi devenu veuf, crut ne pouvoir mieux faire pour réunir tous les biens des trois branches de la maison de Roannais, à sçavoir Roannais, Roanne et Saint-Haon, en une même famille, que de faire un double mariage, à sçavoir de lui avec ladite dame, Alice de Roanne, veuve dudit seigneur de la Perrière, et de sa fille, Alice de Saint-Haon, qui par lui avait tous les droits des branches de Roannais et de Saint-Haon avec Guy de la Perrière, qui par sa mère avait tous les droits de la branche de Roanne outre les terres de son père... Et ce double mariage qui assemblait en une même famille tous les biens de la maison de Roannais, se solennisa vers l'année 1275 (1). »

Après la mort de Guillaume de Saint-Haon et d'Alice de Roanne sa mère, Guy, devenu le plus puissant vassal du comte de Forez, possédait presque toute la plaine du Roannais. Riche et pieux, il s'occupa d'améliorer la situation de ses serfs, comme aussi de reconstruire et doter les monastères. Le pitoyable état où se trouvait le prieuré de Beaulieu, dont un incendie n'avait laissé presque que des décombres, ne tarda pas à attirer ses regards ; et il le fit réédifier presque en entier et quelques années après — probablement au début du XIV^e siècle —, il y ajouta de nouveaux bâtiments et fit rebâtir l'église, « en forme de croix, de la manière quelle est encore, » écrit La Mure vers 1670 (2).

La protection que Guy de la Perrière venait d'accorder

(1) La Mure, *les Ducs de Bourbon et les Comtes de Forez*, tome II, pages 150 et 503.

(2) La Mure, *le Dévot Prieuré des dames religieuses de Beaulieu en Roannais*, *op. cit.*